

Objectifs

- ✓ Soutenir, accompagner la victime et sa famille
- ✓ Lutter contre la maltraitance et les situations à risque de l'enfant
- ✓ Informer, sensibiliser, être un lieu ressource

Nos actions

- ✓ Accueil, écoute, accompagnement et orientation de toute personne, enfant, adolescent ou adulte, confrontée à une situation de maltraitance ou une situation à risque.
- ✓ Mission d'administrateur ad hoc : assurer la représentation d'un enfant lors d'une procédure judiciaire.
- ✓ Constitution de partie civile afin de donner plus de poids à la parole d'une victime d'abus sexuel.
- ✓ Prévention en milieu scolaire auprès des enfants de 5 à 11 ans du département avec un programme agréé par l'Inspection Académique et le Conseil Départemental 05
 - ✓ Organisation de conférences, débats
 - ✓ Formation, information auprès des professionnels
- ✓ Fonds documentaires sur l'enfance et la maltraitance à disposition.

Le Bureau

Martine MARLOIS
Michèle PAVIE
Sylvie BERNARD
Michel GRAS

Présidente
Secrétaire
Secrétaire adjointe
Trésorier

Le Conseil d'Administration

BERNARD Sylvie
BOOS Giesela
CHARTIER François Olivier
ESPITALLIER Edith
FERRE Marion
GAUTHIER Dominique
GRAS Michel
HUGUES Michèle
LOUIS Marie José
MARLOIS Martine
PAVIE Michèle

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2017 (élection du bureau, vote des budgets, admission de Magali Persichitti comme administrateur à la CAF à partir de 2018).

Salariées

Mme Mylène ARMANDO - Coordinatrice
Mme Magali PERSICHITTI - Secrétaire

Les animateurs en prévention

Mme Mylène ARMANDO
Mme Sylvie BERNARD
Mme Giesela BOOS
Mme Michèle HUGUES
M. Michel PRIVAT
Mme Marion FERRE

Les Administrateurs Ad Hoc

Mme Mylène ARMANDO
Mme Martine MARLOIS

L'Association est présente :

- Conseil d'Administration de l'UDAF
- Conseil d'Administration de la C.A.F
- Maison Des Adolescents 05
- CDAD (Comité Départemental d'Accès au Droit).
- Conseil Départemental 05 : Commission d'appel à projet relatif à la création d'établissements de service médico-sociaux et Référent Information Préoccupante.
- CIVI au Tribunal de Grande Instance de Gap
- Participation aux réunions de bassin du REAAP

Fonctionnement

VIE DE L'ASSOCIATION

En dehors des membres du Conseil d'Administration, l'association attache de l'importance à l'implication des 10 bénévoles actifs qui peuvent participer pleinement à ses orientations et prendre part à sa gouvernance.

Ainsi une rencontre mensuelle du groupe permet leur implication à la vie de l'association qui peut ainsi bénéficier de leurs compétences pour son fonctionnement ou pour l'élaboration des projets. Ces réunions sont l'occasion de maintenir une relation dynamique et démocratique entre les élus, les bénévoles actifs et les salariés.

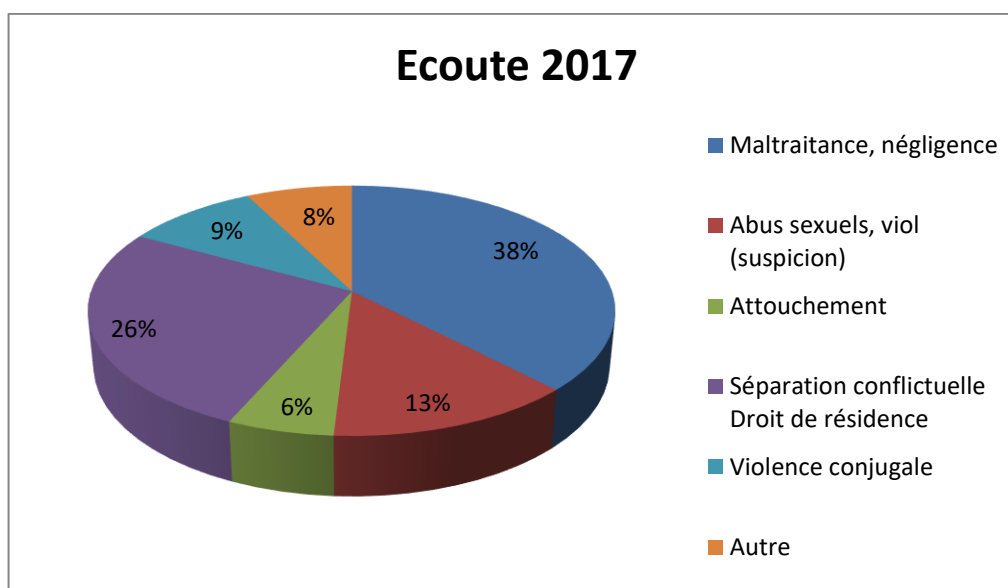
Dans ce cadre, nous avons organisé un cycle d'échange à partir des connaissances de certains bénévoles : Dominique Gauthier, psychiatre sur : *Actualités sur le psycho traumatisme et sur les agresseurs sexuels envers les enfants*, et Marion Ferré sur *Les relations fraternelles : comment réfléchir à ce qui se joue entre frères et sœurs, à partir de la littérature.*

Accueil, écoute, accompagnement

Notre action d'écoute s'établit à partir de trois moyens : l'accueil physique dans notre local, l'écoute téléphonique et la messagerie.

Tous moyens confondus, nous avons répondu à quarante six personnes pour soixante dix enfants concernés.

Notre site internet est assez bien repéré (notons une moyenne de mille deux cent visites par mois). Les messages ou les appels par cet intermédiaire représentent 26% des situations (comme l'année dernière). Ces messages qui nous parviennent sont soit des situations hors du département, soit des témoignages ou comme moyen d'entrée en contact pour des interventions.



La maltraitance, physique ou psychologique, la négligence par l'un des deux parents, sont les sujets les plus récurrents puisque cela représentent 38 % des situations reçues. (28% en 2016).

Les situations ont été amenés par différents interlocuteurs : la grande sœur pour sa petite sœur qui subit les colères de leur mère, l'ex compagne (ou compagnon) qui ne supporte pas l'attitude du nouveau conjoint(e), de la famille recomposée avec leur enfant qui ne trouve plus sa place. Les propos violents envers les enfants, leur place dans la famille recomposée sont aussi des inquiétudes des grands parents.

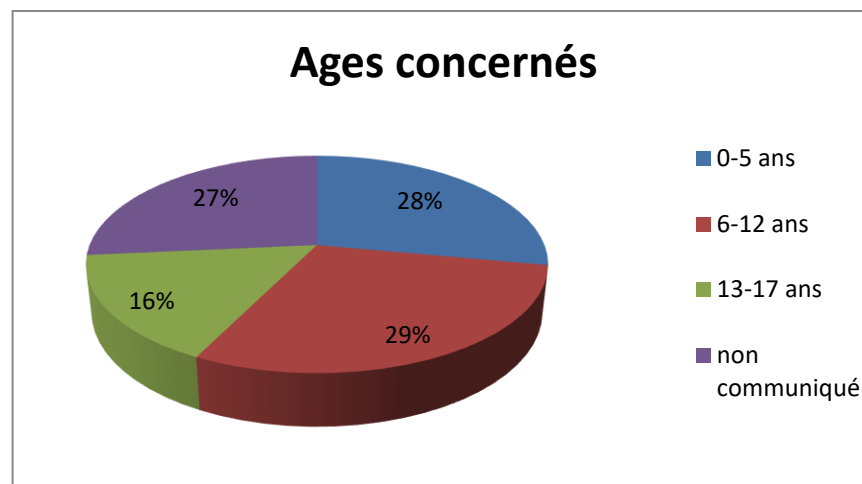
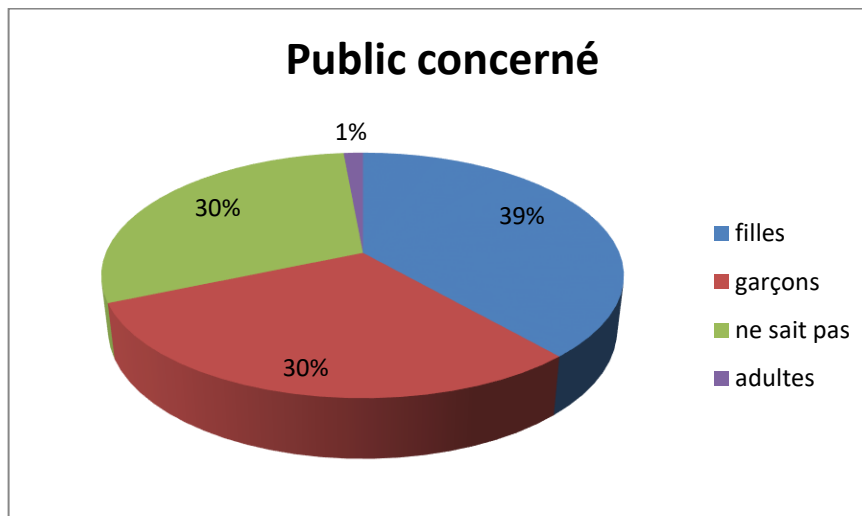
Dans les situations de conflit parental qui se cristallisent bien souvent autour du droit de résidence, l'enfant est témoin de scènes violentes.

La question de sa parole et de sa volonté est réelle. Comment ne pas confondre les décisions des parents avec celles de l'enfant ? Comment est-il entendu, alors qu'il est en mesure de donner son avis, lorsqu'il fait clairement le choix de ne pas aller chez l'un des parents ? Nous sommes alors confrontés à la *non prise en compte* de l'expression de l'enfant : quelle est sa valeur ? Alors qu'il ne semble pas être influencé par l'autre parent, sa décision est souvent inaudible par les adultes.

Dans ces situations, souvent un jugement a été ordonné ou une enquête sociale est toujours en cours. Nous rappelons la loi en expliquant que l'enfant peut demander à être entendu par les juges (JE ou JAF) et qu'il peut aussi, dans certaines situations, avoir un avocat.

Notre accompagnement consiste à tenter de redonner sa place à l'enfant, sensibiliser le parent sur la nécessité d'engager un travail pour construire une relation apaisée avec l'autre parent. Dans certaines situations, nous orientons vers la médiation familiale ou d'autres partenaires. Pour d'autres encore, nous accompagnons pour le dépôt d'une information préoccupante.

Nous restons également disponibles pour tout éclairage sur des questions d'ordre juridique, de démarches à entreprendre, certaines ayant besoin de mûrir et d'être réfléchies.



Supervision

Par l'intermédiaire de l'UDAF, les salariées participent depuis neuf ans à un groupe d'analyse de pratique mensuelle. Ce groupe, composé des médiatrices familiales de l'UDAF et des conseillères conjugales et familiales du Conseil Départemental, permet d'échanger sur les pratiques et l'écoute de chacun et d'en dégager une réflexion enrichissante.

Mission d'administrateur ad hoc

L'administrateur ad hoc est essentiel pour permettre à l'enfant d'avoir sa place dans une procédure le concernant : sa mission doit garantir une véritable existence de l'exercice de ses droits mais aussi d'un accompagnement adapté à ses intérêts. C'est dans cette optique que notre association agit.

Rappel du rôle de l'administrateur ad hoc : En droit français, l'enfant est juridiquement incapable jusqu'à l'âge de 18 ans. Il ne peut engager seul une procédure judiciaire, tant au civil qu'au pénal ni se constituer partie civile.

Ainsi, lorsque ses parents sont dans l'impossibilité de défendre ses intérêts, la loi du 10 juillet 1989, confortée par celle du 17 juin 1998, donne à l'enfant victime de maltraitance un représentant : **l'administrateur ad hoc**.

Cette année, nous avons été missionnés pour accompagner 15 enfants tant dans des procédures au civil, au pénal, qu'au moment de leur audition.

Mandats					
2012	2013	2014	2015	2016	2017
0	3	3	1	3	8

Fin 2017 3 missions se sont terminées (concernant 4 enfants) et 8 sont toujours en cours (pour 11 enfants)

Mandat	Nombre d'enfants
Contestation paternité	2
Maltraitance	7
Aménagement droit de visite	1
Agression sexuelle	2
Accompagnement audition ou début procédure	2

Comme nous adhérons à l'association Chrysalides qui regroupe des administrateurs ad hoc de plusieurs départements, nous avons participé à une journée de regroupement à Grenoble. Son objectif était la mise à jour des connaissances juridiques et l'échange sur les pratiques.

Actions en milieu scolaire

• Sensibilisation à la maltraitance :

La sensibilisation à la maltraitance reste une action phare de notre association. Il ne s'agit pas simplement de faire perdurer une habitude mais bien de permettre à l'enfant de s'approprier des informations qui pourraient lui permettre une meilleure compréhension de sa place et de celle de l'adulte. C'est pourquoi malgré les diminutions des subventions, nous continuons.

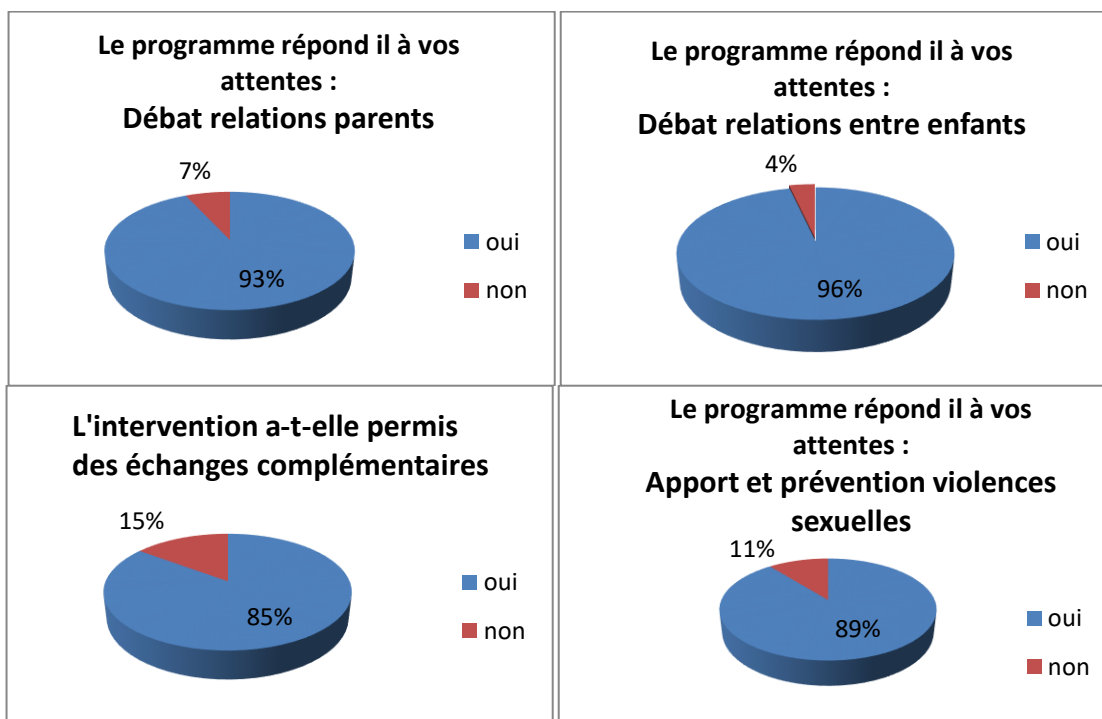
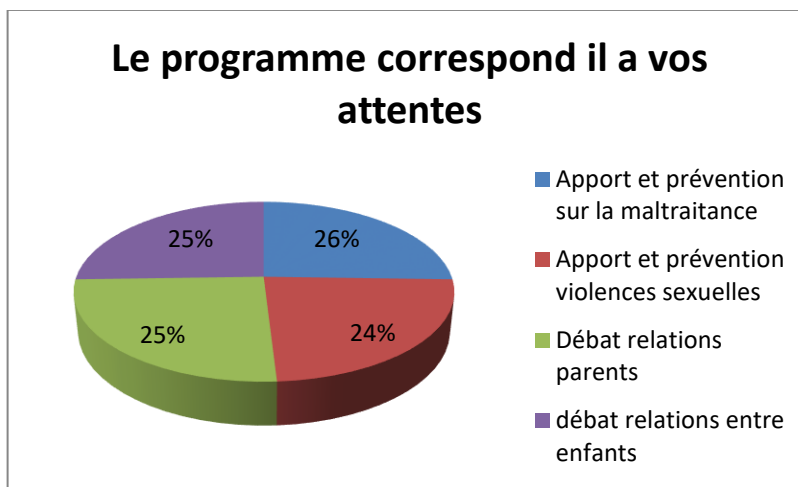
Nous sommes intervenus dans 17 écoles du département auprès de 50 classes soit environ 1 200 élèves.

Nos interventions ont lieu sur une adhésion des enseignants. Il est toujours difficile d'avoir un planning précis dès la rentrée ce qui explique le démarrage tardif de notre action et la concentration sur le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre. Malgré cette difficulté, nous avons encore noté une légère augmentation des demandes.

Nous constatons que certaines écoles n'ont pas eu d'intervention depuis plusieurs années ce qui ne nous empêche pas de renouveler notre offre régulièrement.

Nous avons été vigilants pour continuer d'optimiser nos déplacements afin de ne pas entraîner des frais supplémentaires.

L'exploitation des questionnaires de satisfaction remplis par les enseignants, souligne leur intérêt et la pertinence tant sur la forme que sur le fond.



Implication des enfants : bonne participation tant lors des interventions que lors du temps de débriefing à chaque nouvelle séance.

Facilitation de l'expression de l'enfant : en dehors de la participation au débat, certains enfants ont pu livrer leurs préoccupations dont certaines ont nécessité un temps de travail avec les enseignants :

- ✓ Aucune situation n'a fait l'objet d'information préoccupante
- ✓ 1 enfant a fait part de sa situation de maltraitance qui avait déjà été signalée par l'école.
- ✓ 6 enfants ont pu exprimer des préoccupations qui ne nécessitaient pas de faire une information préoccupante mais qui ont permis de sensibiliser l'enseignante.

Renouvellement des outils pédagogiques et d'informations utilisés dans notre programme de sensibilisation à la maltraitance. Création d'un livret « pense-bête » laissé aux enfants après notre intervention :

Notre programme de prévention a été créé il y a 16 ans. Les outils que nous avons élaborés au commencement ont évolué. Cependant, à l'heure où le visuel est devenu un vecteur pédagogique important, nous avons souhaité offrir aux enfants des supports d'intervention plus adaptés à leur environnement ainsi qu'un livret "pense bête" laissé à leur disposition afin qu'ils disposent, à long terme, des informations reçues.

Cette année a été centrée sur la recherche de partenaires financiers ainsi que sur l'élaboration des nouveaux outils et la rencontre du graphiste qui sera en charge du projet.

Les Rotary du département se sont investis pour apporter le financement qui permettra l'implication de la Fondation. Celle-ci abonde à la hauteur des soutiens locaux. Nous avons bon espoir pour leur soutien.

Ce projet a nécessité un investissement de toutes les forces vives de l'association.

• Egalité filles garçons auprès des CM2 :

Soutenue par la DDCSPP, service droit des femmes et égalités des chances, cette action est en place depuis six ans auprès d'élèves de CM2 du département afin de leur permettre de :

- renforcer leurs compétences pour qu'ils développent des rapports respectueux et égalitaires entre les filles et les garçons.
- conduire les enfants à prendre conscience des stéréotypes
- créer une culture commune sur l'égalité entre les sexes
- expérimenter des attitudes de coopération

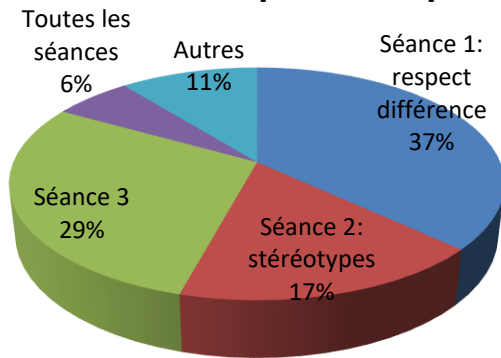
Sur cette année 2017, nous sommes intervenus auprès de 5 écoles, soit sept classes et 155 élèves.

Ce programme est très apprécié des enseignants et des élèves.

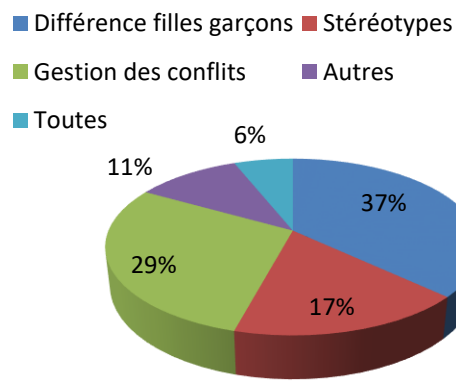
Retours des élèves :



Les séances qui m'ont plu

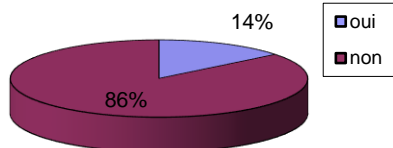


Idées que j'ai retenues

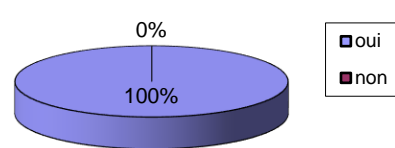


Retours des enseignants :

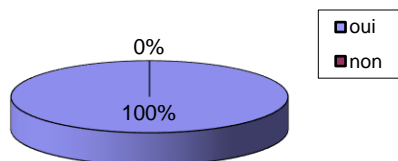
Sujet sur l'égalité filles - garçons déjà abordé



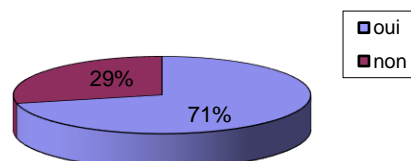
Le programme répond aux objectifs énoncés



Le déroulement et les outils sont adaptés à l'enfant



L'intervention a-t-elle permis des échanges supplémentaires



Dans un souci de connaissance des partenaires intervenant sur cette thématique, nous avons rencontré un enseignant d'histoire/géo et instruction civique du collège Mauzan qui souhaitait engager un travail sur cette thématique avec ces élèves. Son projet consistait à permettre à certains d'entre eux de devenir des ambassadeurs auprès des élèves de CM2 et de les sensibiliser à l'égalité entre filles et garçons.

Nous avons envisagé une deuxième rencontre pour élaborer une collaboration mais nous n'avons pas eu de suite de sa part.

Formations

- **GRETA (DEAVS, Prépa AMP, Prépa AS/AP) :**

Cette année encore, nous avons été retenus par le GRETA pour intervenir auprès d'adultes qui suivent les formations qualifiantes. Notre objectif est permettre aux stagiaires d'acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de l'enfance et de développer une attitude adaptée en matière de protection de l'enfant. Notre prestation est de trois heures par groupes, nous sommes intervenus sur deux groupes.

Ce temps nous permet d'aborder, la présentation de l'association, la place de l'enfant dans l'histoire, les attitudes de bienveillance et les besoins de l'enfant, la maltraitance et la protection de l'enfance.

- **Conférence/débat : le *traumatisme et la mémoire traumatique* .**

Notre objectif en organisant cette conférence, était *d'améliorer le repérage et l'accompagnement par les professionnels, des personnes, enfants ou jeunes adultes, qui ont été ou qui sont victimes d'actes de violence.*

L'organisation a demandé un investissement important notamment pour les dossiers de demande subvention et plus particulièrement pour celui déposé auprès de l'ARS. Faute de retours positifs nous avons dû recadrer notre projet avec la participation d'un seul intervenant. Il est à noter que pour la première fois, nous avons demandé une participation financière aux personnes inscrites.

Mme Romano est intervenue le 27 Octobre 2017 auprès de 77 personnes.

Les participants ont été très satisfaits de cette journée. Nous avons eu une grande mixité professionnelle. Cependant nous regrettons l'absence des professionnels de la police et de la gendarmerie, du centre hospitalier ainsi que le peu de représentation des avocats.

Nous avons cependant constaté une couverture départementale satisfaisante.

Par ailleurs, le travail en partenariat, CIDFF et MDA a permis une bonne diffusion de l'information ainsi qu'un suivi adapté de l'organisation.

Nous espérons le poursuivre en 2018 avec une journée en ateliers qui permettront d'approfondir certains apports théoriques.

- **Sensibilisation des animateurs et enseignants de judo :**

M. Bonhomme, président du comité départemental du judo des Hautes Alpes, a souhaité que nous sensibilisions les animateurs et enseignants des clubs départementaux, sur la maltraitance, les signes d'alarmes et les moyens de protection. Sa démarche découlait de son constat que, bien qu'en relation avec des enfants, les animateurs et enseignants n'avaient jamais eu d'information sur le sujet.

Nous sommes intervenus une matinée et nous avons eu des retours très positifs de cet échange.

Autres

- **Assesseur à la CIVI (Commission Indemnisation des Victimes d'Infractions) :**

L'indemnisation des victimes est régie par un ensemble de lois. Un fonds d'indemnisation financé par la collectivité nationale est créé pour les victimes dont les préjudices ne sont pas indemnisés.

L'assesseur est doté d'une voix consultative : il donne son avis au Président de la commission afin de l'aider à prendre sa décision.

Magali Persichitti a participé à 4 sessions au cours de l'année 2017.

- **Schéma départemental :**

L'association avait participé aux ateliers d'élaboration du Schéma Unique des Solidarités porté par le Département et du Schéma Départemental des Services aux Familles conduit par la CAF sous l'égide du Préfet des Hautes-Alpes. Nous avons assisté au retour des travaux.

- **Conseil Départemental :**

Présence de l'association à la commission de création d'établissements et services médico-sociaux dans le cadre d'appels à projets sur la prise en charge et mise en place de services d'hébergements pour les MNA (Mineurs Non Accompagnés).

- **Accompagnement de quatre élèves de terminale du lycée d'Embrun dans le cadre d'un dossier présenté au baccalauréat :**

Nous les avons accompagnés à la démarche de projet à partir de l'organisation de la conférence d'Hélène Romano. Plusieurs rencontres ont été organisées afin d'échanger sur la construction de leur projet. Les élèves ont participé à l'élaboration du questionnaire, à la conférence ainsi qu'au bilan.

Sensibilisation grand public

- **Participation aux journées du 8 mars et du 25 novembre en partenariat avec la Déléguée des droits des femmes et d'autres partenaires :**

Pour la journée du 8 mars nous avons continué notre travail avec l'école de Fontfreyne en sollicitant les élèves sur le choix de femmes célèbres afin de rebaptiser deux rues aux abords de l'école, nous avons également tenu un stand afin de sensibiliser le public sur stéréotypes et sur leurs conséquences.

Lors du 25 novembre, nous avons participé à la journée contre les violences faites aux femmes et les violences intra familiales *Orangeons les Hautes Alpes*. Nous avons tenu un stand dans l'objectif de sensibiliser le public sur la santé des enfants exposés aux violences conjugales.

- **Collaboration avec l'Ecole de ski International (ESI) d'Orcières**

L'ESI renouvelle pour la sixième année, une descente aux flambeaux au profit de notre association. A cette occasion, l'école de ski distribue un flyer qui définit le but de l'association et la définition de l'enfant en danger. Cette action suscite beaucoup d'intérêt de la part des participants.

- **Communication :** création de la page Facebook et maintien de la mise à jour de notre site Internet.

- **Tournoi de Golf** organisé par les rotariens au profit de notre association.

Nous avons suivi :

La formation ou les temps d'apport extérieur sont une priorité pour l'association

- **Action de sensibilisation au repérage des conduites pré-prostitutionnelles organisée par le CIDFF05 :**

Certains jeunes n'identifient pas forcément des pratiques d'échanges de biens de consommation contre un acte sexuel comme des pratiques pré-prostitutionnelles ou prostitutionnelles, mais les considèrent comme une forme de *débrouille* momentanée, des actes passagers, sans gravité et sans conséquences. Or la prostitution est d'une grande violence pour soi et ses conséquences peuvent être destructrices, d'autant que ces pratiques ne sont pas sans risque et peuvent mener insidieusement à la prostitution.

- **Formation sur la prévention de la radicalisation organisée par la Préfecture :**

Dans la plupart des cas, la radicalisation relève d'un processus qui se construit par étapes pouvant conduire à l'extrémisme voir au terrorisme. Ce processus s'explique par des facteurs multiples et touche bien souvent des jeunes, vulnérables, en perte de repères, en rupture, en situation d'isolement et en proie à l'endoctrinement. Cette action de prévention pour les acteurs de terrain se situe en amont de cela afin d'éviter le basculement dans une phase de recrutement et de passage à des actes violents.

Projets 2018

- **Rencontre avec le Conseil Départemental :**

Suite à la baisse de notre subvention et à la caducité de notre convention, nous solliciterons un rendez-vous avec le Conseil Départemental afin de travailler un nouveau cadre de collaboration

- **Réflexion sur le devenir de l'association :**

Il nous semble nécessaire de prendre un temps de réflexions sur l'évolution de l'association. Le conseil d'administration a opté pour engager une démarche auprès de l'association ADHELA pour un accompagnement par le dispositif DLA.

- **Finalisation du renouvellement des outils de prévention et de la création du livret :**

Le travail d'élaboration étant terminé, nous passerons à la phase concrète de la mise en place de nos nouveaux outils.

- **Action autour de la Journée Internationale des Droits de la Femme le 8 mars :**

Cette action sera mise en place par Mme Vallet, Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette année nous envisageons d'exposer les travaux des classes qui ont participé au programme égalité des droits filles/garçons.

- **Suite de la journée sur le traumatisme** avec Mme Romano avec la mise en place d'ateliers de travail et d'échanges pour les professionnels autour de thématiques choisies lors de cette première journée : les enfants dans les violences intra familiales, les violences sexuelles chez l'enfant et la résilience familiale face au traumatisme.
- **Réflexions pour solliciter un accompagnement DLA** (Dispositif Local d'Accompagnement)
- « Ici et Ailleurs » **Projection de photos** au Royal.
- **Gala de danse** au profit de notre association.